

# LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, les pratiques professionnelles, l'enseignement de votre discipline, la formation initiale et continue : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

## Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US, le journal du syndicat, et dans des publications spécifiques, que les syndiqué.e.s reçoivent, et sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/> Rubrique **Mon métier**

Espace pratiques professionnelles :

<https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

## Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer si vous le souhaitez à des réunions, des formations, des colloques ouvrant droit à des autorisations d'absence, et être inscrit.e sur une liste de discussion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet de poser vos questions, d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Et selon vos disponibilités vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU et à son positionnement.

## Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissages, pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

Pour d'autres informations :

[contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)

## ADHERER AU SNES-FSU

**Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un.e militant.e du SNES-FSU dans votre établissement, votre section académique (S3) ou départementale (S2) ou bien adhérer en ligne <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>**

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérent.e.s. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt dont bénéficient tous les adhérent.e.s, imposables ou non : 66% de la cotisation est remboursé par les impôts.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

# TECHNOLOGIE



**Les programmes de technologie au collège** dérivent depuis plusieurs années vers un enseignement inspiré des sciences et technologies industrielles du lycée. Les volumineux documents d'accompagnement des programmes restent difficilement exploitables et bien souvent inadaptés ou injonctifs.

La gestion du matériel pédagogique est rendue plus difficile depuis la transformation de l'heure de laboratoire en indemnité pour mission particulière.

**La réforme du collège** a entraîné la globalisation des horaires des enseignements scientifiques et technologiques au cycle 3, la réduction des horaires de technologie, et la fermeture de nombreux postes.

**L'enquête internationale Timss** (Trends in Mathematics and Science Study) de 2019, porte une critique négative sur l'enseignement intégré de sciences et technologie (EIST), cette dernière étant aujourd'hui une variable d'ajustement pour pallier le manque de professeurs de technologie.

**Une épreuve de Technologie** a été présente deux fois au DNB et n'a fait appel qu'à très peu de connaissances disciplinaires. C'est sans doute symptomatique de la diversité de son enseignement et des pratiques d'évaluation.

**Recrutement** : la discipline se trouve dans une situation difficile devenue encore plus incohérente à la suite de la fermeture du CAPET de technologie.

Chaque année, des postes de technologie ne sont pas pourvus, et le recrutement de collègues contractuels est devenu la norme dans beaucoup d'académies.

La gestion catastrophique de la réforme des voies technologiques depuis 2012 associée à la fermeture du CAPET et de la réforme du lycée, bloque les possibilités de mutation.

Lors du mouvement inter de 2022, seules cinq académies ont accueilli des collègues avec un barème inférieur à 300 points.

## Les propositions du SNES-FSU

Il est nécessaire de repenser les programmes à v e c l'objectif de construire un réel enseignement de culture technologique sur l'ensemble des champs destiné à tous les élèves. Pour le SNES-FSU, la technologie doit redevenir une discipline d'action et de raisonnement en s'appuyant sur la pratique des élèves et la pédagogie de projet.

**Le SNES-FSU** et des associations de Technologie, exigent une éducation technologique à la hauteur des enjeux de demain et des mesures spécifiques pour endiguer la crise de recrutement :

<https://www.snes.edu/article/dnb-2022-la-technologie-au-programme/>

## Le SNES-FSU demande :

- **la réouverture d'un CAPET**, concours de recrutement spécifique en technologie.
- **La remise à plat du DNB et des réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup**, ce qui suppose une autre organisation des enseignements au lycée et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes.

**Septembre 2022**

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU **vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique** :

• retrouver des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site du SNES-FSU :

<http://www.snes.edu/metiers/technologie/> et <https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

• demander son inscription sur une liste de discussion disciplinaire réservée aux syndiqué.e.s et/ou participer à des journées de réflexion : [techno@snes.edu](mailto:techno@snes.edu)